

Royaume du Maroc

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification

06 AOUT 2013

Cabinet

25/13

Bilan de la stratégie de maîtrise des effectifs du Sanglier

Mardi 06 Août 2013.

Le bilan de la stratégie de maîtrise du sanglier mise en œuvre par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, en décembre 2012, a permis l'identification de plus de 302 points noirs. Un programme a été actionné au niveau de ces zones et a permis jusqu'à la date du 30/06/2013 l'organisation de 2043 battues sur l'ensemble du territoire national contre 1785 la saison dernière et le prélèvement de 11758 sangliers contre 8604 la saison dernière, soit une augmentation, par rapport à la saison dernière de 13% en terme de nombre de battues et 27% en terme de nombre de sangliers prélevés.

Rappelons que ladite stratégie s'articule autour de 8 axes dont les principaux sont : l'élaboration de carte de sites à haut risque avec définition des interventions à entreprendre, la simplification des procédures administratives (les autorisations de battues sont délivrées à l'échelle régionale), la prise en considération de la régulation du sanglier dans les études d'aménagement des forêts, la régulation des populations de sanglier dans les réserves et aires protégées et l'amélioration des connaissances techniques en matière des prélèvements.

En outre, et pour optimiser sa mise en œuvre, une convention de partenariat a été signée récemment, pour le renforcement de la coopération entre Haut Commissariat, le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime, et la Fédération Royale Marocaine de Chasse.

Ce partenariat permettra le développement concerté d'options techniques et d'un cadre réglementaire permettant la maîtrise et la régulation des populations du sanglier et la mise en place d'un cadre de collaboration pour l'amélioration de la mise en œuvre de ladite stratégie.

